

MAÎTRISER LA PROCÉDURE DE PAIEMENT DANS LES MARCHÉS PUBLICS

Connaître toutes les étapes du paiement dans les marchés publics

1 JOUR , 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET
PRIVÉS

CODE :
MP24

Objectifs de la formation

Recenser les étapes de la procédure de paiement, du versement des premiers acomptes au solde définitif

Identifier les causes et les actions à mener en cas de blocage du paiement

Analyser les modes de recouvrement de créances du maître d'ouvrage

Parmi nos formateurs

- LOIRÉ Xavier
Avocat,
LOIRÉ-HENOCHSBERG AARPI

Public concernés

- Directeur achat, juridique ou financière en établissements publics (Entreprise public, bailleur social, administration et service déconcentré, collectivité, hôpital, etc.)

Prérequis

- Aucun prérequis

Tarifs

- Tarif Session en classe virtuelle : 895,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 960,00 €HT

Notions clés sur le financement administratif : ce que dit le Code de la Commande publique

- les avances et les acomptes
- Le principe de la séparation de l'ordonnateur et du comptable public : pièces exigibles par le comptable public et mode de présentation des demandes d'acomptes
- Le délai maximum de paiement
- Le déclenchement des intérêts moratoires et l'exigence d'une date certaine
- Les limites des intérêts moratoires en cas de difficultés de trésorerie

Analyser le financement bancaire par cession de créance

- Comprendre ce que recouvre la cession de créance

- Modalités de cession, conséquences, acceptation

Définir le délai de paiement

- Point de départ et cas particuliers
- Suspension du délai
- Indemnité forfaitaire automatique, intérêts moratoires

Déterminer les étapes clés de l'établissement du décompte général et définitif (DGD)

- Demande, acceptation et effets du DGD
- Cas de la contestation et du rejet

Maîtriser les réclamations dans le cadre de l'exécution d'un marché

- Travaux
- FCS

Focus sur le paiement des sous-traitants

Analyser les modes de recouvrement des créances du maître d'ouvrage sur l'entreprise

- Retenue de garantie, garantie à première demande, caution solidaire

Dates

Classe virtuelle	Paris
03/09/2026	03/09/2026
15/12/2026	15/12/2026

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation

des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.